

UNIVALOM
Siège :
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
TÉL. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 avril 2018

Délibération 2018-07

OBJET : Compte administratif 2017

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 10 avril à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Éric MELE, Michelle SALUCKI, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Evelyne FISCH, Cléa PUGNAIRE représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Madame Guilaine DEBRAS est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal : 38
En exercice : 23
Présents : 12
Votants : 11
Procuration
Date de la convocation :
3 Avril 2018

Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original
Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180410-2018-07-DE
Date de télétransmission : 20/04/2018
Date de réception préfecture : 20/04/2018

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultats reportés (N-1)	4 989 741,79			2 406 512,19	4 989 741,79	2 406 512,19
Opérations de l'exercice	4 085 601,53	6 251 702,68	26 357 719,89	30 607 712,66	30 443 321,42	36 859 415,34
TOTAUX	9 075 343,32	6 251 702,68	26 357 719,89	33 014 224,85	35 433 063,21	39 265 927,53
Résultats de clôture	(2 823 640,64)			6 656 504,96		3 832 864,32
Restes à réaliser		46 476,26				46 476,26
TOTAUX CUMULES	9 075 343,32	6 298 178,94	26 357 719,89	33 014 224,85	35 433 063,21	39 312 403,79
RESULTATS DEFINITIFS	(2 777 164,38)			6 656 504,96		3 879 340,58

La présentation ci-avant du Compte Administratif 2017 du Syndicat, fait apparaître un résultat de la section d'exploitation de 6 656 504,96 € (excédent).

Le résultat de la section d'Investissement s'élève à - 2 823 640,64 € (déficit) avec 46 476,26 € de « Restes à Réaliser en recettes » soit un total de - 2 777 164,38 € (déficit).

Le solde d'exécution s'élève à 3 879 340,58 € (excédent).

Le Conseil Syndical examine le Compte Administratif de l'exercice 2017. Madame BALDEN quitte la salle pour le vote.

Il est proposé au Comité Syndical :

- DE CONSTATER les résultats du Compte Administratif 2017 ;
- DE VOTER et d'ARRETER les résultats définitifs, traduits sur les tableaux ci-dessus.

Ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'unanimité

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente



Josette BALDEN